



HAL
open science

Le statut de la nature

Sébastien Marot

► **To cite this version:**

Sébastien Marot. Le statut de la nature. Geneviève Dubois-Taine, Yves Chalas. La Ville émergente, Éditions de l'Aube, pp.115-121, 1997. hal-03506446

HAL Id: hal-03506446

<https://hal.science/hal-03506446>

Submitted on 11 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA VILLE ÉMERGENTE

SOCIÉTÉ

dirigé par
GENEVIEVE DUBOIS-TAINE
et YVES CHALAS



l'aube

Table des matières

PRÉFACE, <i>Gabriel Dupuy</i>	5
INTRODUCTION, <i>Geneviève Dubois-Taine</i>	11
I – DONNÉES DE BASE ET ÉTATS DE FAITS	41
L'étalement de la ville : constats et analyse, <i>Patrick Lusson</i>	43
La demande de maisons individuelles chez les Français, <i>Guy Portmann</i>	54
À propos des centres commerciaux, <i>Philippe Petitprez</i>	57
Implantation de succursales de banques et notion de centre de vie, <i>Jean-Claude Bourgois</i>	59
Logiques des promoteurs de salles multiplexes, <i>Christian Nollens</i>	62
II – MODES DE VIE DANS LA MÉTROPOLE CONTEMPORAINE ...	67
La métropole appartient aux banlieusards, <i>Emmanuel Letourneux</i> ...	69
Joué-les-Tours, du côté des acteurs ordinaires, <i>Annie Guédez</i>	74
Mobilité et identité dans la périphérie brestoise, <i>Patrick Le Guirriec</i>	78
Rezé : les figures de la centralité dans une ville de banlieue, <i>Philippe Bataille</i>	86
Logiques d'un gestionnaire de centres commerciaux, <i>Philippe Legris</i>	94
Reconstituer un complexe d'échanges urbains, <i>Georges Amar</i>	98
L'éclatement de nos perceptions et de nos usages, <i>Pierre Sansot</i>	103
III – NATURE ET VILLE	109
Saint-Médard-en-Jalles : une grande commune semi-rurale, <i>Serge Lamaison</i>	111
Pour un « urbanisme rural », <i>Jean-Pierre Pernot</i>	113
Le statut de la nature, <i>Sébastien Marot</i>	115

Un centre vert pour Grand-Quevilly, <i>Dominique Montassut</i>	122
Un centre vert pour Saint-Herblain, <i>Claire Lepehun et Patrice Carudel</i>	127
Trois hypothèses à partir de l'histoire urbaine de Los Angeles, <i>Cynthia Ghorra-Gobin</i>	131
Les valeurs paysagères : processus, images fixes et entités, <i>Bernard Lassus</i>	137
IV – ESTHÉTIQUE ET ARCHITECTURE	
DES TERRITOIRES CONTEMPORAINS	145
La ville ouverte, généalogie d'un projet, <i>Bruno Fortier</i>	147
Réalité, fiction, ... espace, <i>Catherine Beaugrand et Francis Nordemann</i>	153
À propos des hangars décorés, <i>Patrice Goulet</i>	157
Des critères pour construire la périphérie, <i>Joaquim Sabaté Bel</i>	163
V – GÉRER L'AGGLOMÉRATION	173
Comment une commune de périphérie accueille un multiplex, <i>Yves Durand</i>	175
Penser et gérer la mosaïque territoriale, <i>Jean-Paul Laborie</i>	178
Quelles villes nos institutions locales font-elles émerger ?, <i>Marc Wiel</i>	184
Entre territoires en expansion et territoires en récession, <i>Umberto Battist et Claude Ducert</i>	189
Quel plan d'occupation des sols pour la ville émergente ?, <i>Jean-Charles Castel</i>	198
Mondialisation et globalisation : quelles stratégies locales pour les villes ?, <i>Bernard Pecqueur</i>	205
VI – VERS DE NOUVELLES ORGANISATIONS TERRITORIALES	211
Territoire de l'automobile et ville-pays, <i>Jacques Beauchard</i>	213
Ville et art contemporain, <i>Anne Cauquelin</i>	220
Mégalopole, <i>Alain Charre</i>	228
Le triomphe de l'urbanité ou la ville perdue, <i>Jean Viard</i>	232
CONCLUSION – Les figures de la ville émergente, Yves Chalas	239
POSTFACE, Olivier Piron	271
BIBLIOGRAPHIE	279

Le statut de la nature

Sébastien Marot *

La ville émergente... Par son titre même, cet ouvrage affirme son ambition positive de sortir des considérations majoritairement critiques qu'inspire l'observation de la réalité urbaine contemporaine. La ville, d'après ces analyses, serait surtout disparaissante. On en constaterait l'étiollement sous l'effet de logiques nouvelles (de réseaux, de désintégration, de délocalisation et d'extension, etc.), caractérisées d'abord comme « urbanocides ». La critique de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire en appelle souvent à des modèles ou à des imaginaires urbains (ceux de la ville centre, de la « commune ») que ces logiques ne cesseraient plus de mettre en crise. Contre cette perspective, que l'on pourrait dire « réactive », les présentes réflexions font valoir une analyse prospective qui s'attacherait à considérer ces mêmes logiques comme urbanogènes et à décrire la nouvelle ville que, par hypothèse, elles contribueraient à dessiner ensemble.

« Quand un type de ville se meurt, c'est que déjà un autre type de ville s'épanouit. » C'est ainsi qu'Yves Chalas formule le crédo de cet optimisme théorique. Comme le soleil luit déjà à travers les dernières gouttes de la pluie, la ville émergente est contemporaine de celle qui n'en finit plus de disparaître. Derrière cette apparence de bon sens, il faut s'interroger sur ce qui nous conduit à postuler la permanence du concept de « ville » et à le conserver pour décrire ce phénomène émergent ¹. Quelle réalité ce concept nous permet-il de distinguer dans l'espace territorial contemporain ?

* Architecte, Société française des architectes.

1 Si nous introduisons cette réflexion par un petit doute sur la conservation du mot « ville » pour désigner ce qui est en question ici, c'est parce qu'il n'a peut-être de sens qu'à l'intérieur d'une dialectique qui l'opposerait à son antonyme (campagne, nature...) et que cette dialectique semble justement remise en cause aujourd'hui. Parmi les théoriciens qui se sont penchés sur la nature des mutations urbaines, c'est très sereinement que certains ont renoncé à ce concept. Melvin Webber, par exemple, évaluant l'effet des nouveaux moyens de transport et de communication sur les établissements humains, décrit ce qu'il appelle *l'Urbain sans lieu ni borne* (*The Non Place Urban Realm*) ou encore *l'Âge de la ville révolue* (*The Post-City Age*). Comme l'écrit Françoise Choay, Webber « pointe le plus fondamental : le désengagement des traditionnelles contraintes spatiales de localisation, de formalisation, d'enracinement ou, en d'autres termes, la condamnation, par obsolescence, de la ville » (in Melvin Webber, *l'Urbain sans lieu ni borne*, l'Aube, 1995, introduction, p. 8).

Le point commun des types de villes que l'histoire permet d'identifier, c'est de pouvoir être distingués d'une non-ville, c'est-à-dire d'un autre état du territoire que nous avons accoutumé, ici, de désigner sous le nom de « campagne ». N'appartient-il pas essentiellement à la ville de se détacher sur un fond spatial qui serait régi, lui, par la nature ou par une autre économie que l'économie urbaine ? Y a-t-il encore un sens à désigner comme ville une économie dont ressortissent la quasi-totalité des habitants d'un territoire donné et qui, sur le plan spatial, s'étendrait potentiellement à l'ensemble de ce territoire ? Y a-t-il une non-ville ou une campagne émergentes qui, par contraste, permettraient de mieux saisir ce nouveau phénomène urbain ? Est-ce la campagne qui se détacherait désormais sur le fond urbanisé ? Telles sont les questions que nous aimerions poser ici.

La *suburbia* : laboratoire historique de la ville émergente

Quand on regarde certaines cartes ou photographies aériennes représentant nos régions urbanisées, on peut s'amuser à faire varier, comme dans certains tests visuels, le fond et la figure, et à les interchanger. Tantôt les établissements construits sembleront se détacher du socle topographique, tantôt au contraire ce seront eux, avec leurs infrastructures, qui dessineront le cadre de la vision, les espaces libres ou cultivés se mettant alors à affleurer sur ce fond édifié. Cet exercice du point de vue, on peut également s'y livrer au sol, en se déplaçant. C'est d'ailleurs de notre capacité à adopter ces regards différents, parfois contraires, que dépendent la compréhension et l'intelligence d'un territoire donné. La compétence des individus qui entreprennent de décrire un site ou de le ménager, d'y intervenir pour le transformer, est directement relative à cette capacité. Ne s'agit-il pas, la plupart du temps, d'organiser la possibilité simultanée des différents points de vue, à plus forte raison lorsque l'on a mission d'en privilégier un ou d'en ménager un nouveau ? Ce qui est certain en tout cas, c'est que les phénomènes que l'on entend décrire sous ce nom de ville émergente ont considérablement troublé notre lecture du territoire, longtemps fondée sur une bipartition relativement claire entre ville et campagne.

Globalement, nous avons pris l'habitude de désigner ces phénomènes par un concept unique et général, celui de suburbanisation. La *suburbia* contemporaine, cette ville hors la ville qui s'étend des banlieues proches jusqu'aux périphéries diffuses et aux territoires rurbains, mais qui bourgeonne aussi le long de tous les axes de circulation, cette « sous-ville » couvre une superficie incomparablement plus importante que toutes les villes centres réunies. Ce que nous désignons par le terme de suburbani-

sation, c'est l'extension massive récente de cette ville seconde ou marginale, devenue quantitativement plus significative que ses foyers de diffusion, qui parfois s'y dissolvent.

Ce qu'il faut pourtant remarquer, c'est que la *suburbia* n'est pas en soi un phénomène nouveau et que son histoire est peut-être aussi longue et aussi riche que celle de la ville centre. Aussi loin que l'on trouve des villes dans le passé, on trouve aussi des banlieues : *pomerium*, *villæ suburbanæ*, villégiature renaissance, faubourgs, etc. Spécifiquement « suburbains » furent, à diverses époques, certains dispositifs, équipements, établissements ou pratiques, non seulement de loisir, mais aussi de travail, de production, de méditation, etc. Il serait d'ailleurs opportun que l'historiographie s'attache à retracer et à expliquer l'évolution de cet entre-deux de la ville et de la campagne. Cela reviendrait, en quelque sorte, à faire l'archéologie de la ville émergente et nous conduirait peut-être à adopter sur cette dernière de nouveaux points de vue ¹.

Quand on est attentif à la préhistoire de la « suburbanisation », certaines idées reçues – ou du moins trop communément admises – commencent à tomber. L'une d'entre elles, qui paraît naturelle, voudrait que la ville soit par essence le haut lieu de l'architecture et de cette pratique désignée aujourd'hui par le concept d'urbanisme. Contre cette évidence, on relèvera en effet les trop nombreuses occurrences où des projets suburbains ont été aux avant-postes des pratiques d'aménagement. L'histoire de la villégiature et des grands jardins conçus à l'époque classique est particulièrement édifiante sur ce point. À l'instar de plusieurs travaux récents, comme les analyses que Thierry Mariage a consacrées au grand jardinier français (*l'Univers de Le Nôtre* ²), on est tenté de regarder ces structures paysagères suburbaines comme les authentiques ateliers où furent initialement expérimentées et mises en œuvre les diverses techniques (de tracé, de plantation, d'adduction, de nivellement, de décoration et de scénographie...) qui devaient être mobilisées ensuite pour l'embellissement des villes et l'aménagement du territoire. Nous pourrions multiplier ici les exemples de projets d'architecture, de jardin et de paysage, qui conforteraient cette hypothèse de la *suburbia* comme laboratoire de l'urbanisme ³.

1 On retrouve cette idée, très fortement exprimée par Lewis Mumford dans l'un des meilleurs chapitres de *la Cité à travers l'histoire*, dont le titre est significatif : « De la banlieue à la cité future ».

2 Thierry Mariage, *l'Univers de Le Nôtre ou les origines de l'aménagement du territoire*, Mardaga, 1990. Cf. aussi les excellents développements de Clemens Steenbergen et Wouter Reh dans *Architecture and Landscape*, Prestel, 1996.

3 Cf. « Suburbanisme et paysage », programme de conférence du cycle 1996-1997 de la Tribune d'histoire et d'actualité de l'architecture, SFA, 1996.

Le jardin et l'architecture de paysage ont été les grands instruments grâce auxquels s'est façonnée cette *suburbia* où les villes ont progressivement médité leur rapport au site et à la nature environnante. C'est ce qui explique que l'histoire des banlieues et des périphéries soit si intéressante du point de vue de l'histoire des villes et de l'urbanisme : non seulement parce que ces projets paysagers ont souvent structuré les franges et les environs sur lesquels les villes se sont ensuite ouvertes pour les englober dans leurs périmètres et les lotir..., mais surtout parce que ces expériences suburbanistes ont été les prototypes de nombreux plans et modèles que les villes ont ensuite adoptés pour se créer ou se restructurer ; de même parce qu'elles ont permis le développement des principales techniques auxquelles ces mêmes villes centres ont recouru pour façonner ou perfectionner leur espace public.

Il en ressort que la *suburbia*, articulation de la ville et de la campagne, a toujours été un moment significatif dans l'économie du territoire, et aussi le théâtre d'une invention architectonique (et « géotechnique », aurait dit Patrick Geddes) dont les traditions méritent, aujourd'hui plus que jamais, d'être interrogées. C'est ce qui nous a conduit à proposer le concept de suburbanisme, à la fois comme un champ particulier des pratiques d'aménagement, mais aussi comme une hypothèse critique, une façon de mettre en question les présupposés et les routines apprises de l'urbanisme.

Nous en soumettrons ici la définition suivante : « Le suburbanisme est une discipline de projet, d'abord inspirée par les situations suburbaines, où la hiérarchie traditionnellement instaurée par l'urbanisme entre programme et site (d'après la logique de commande qui prévaut en architecture) est inversée, le site devenant la matière et l'horizon du projet¹. »

Ville et territoire : les statuts de la nature émergente

Le renouveau de cette discipline est appelé par la suburbanisation contemporaine du territoire, laquelle peut être analysée de deux façons complémentaires : comme le résultat d'une explosion des programmes urbains au-delà de l'orbite centripète des villes, et comme l'effet d'une dévalorisation des économies traditionnelles de la campagne.

D'un côté, les nouveaux moyens de transport et de communication ont permis de s'affranchir de la contrainte de proximité qui a structuré l'âge des villes centres. Leur développement a encouragé de façon toujours croissante la satisfaction de désirs jusqu'alors relativement contenus

1 *Ibidem.*

ou contrariés : besoin d'espace, de tranquillité, d'air pur, de nature... Le marché et la consommation de l'espace ont explosé en conséquence, engendrant ces figures diverses en nappes, filaments ou archipels, toutes branchées sur l'espace réticulaire des moyens de transport. Mais, d'un autre côté, le problème semble surtout venir de ce que la campagne ne parvient plus à résister à ces expansions en leur imposant ses propres lois, sa propre structure, sa propre valeur. Prise dans l'alternative de la déshérence ou des remembrements requis par son industrialisation, l'économie agricole a notoirement perdu de sa capacité à entretenir ce concept de nature (la campagne) qu'elle avait produit et que nous avons accoutumé de tenir pour allant de soi. D'où ce paradoxe dramatique que soulignait déjà Lewis Mumford, d'une nature qui semble échapper et s'effacer au fur et à mesure des efforts et des moyens que les nouveaux citadins déploient pour l'atteindre.

Les procédures de protection ou de sauvegarde sont impuissantes à elles seules en face de cette dévalorisation ; elles ne peuvent se substituer à une économie, seules d'autres économies peuvent le faire, pour peu qu'elles s'en avisent et s'en donnent les moyens, ce qui n'est pas le cas des transports, des loisirs et du tourisme, trop souvent restés au stade de la prédation et du piratage : ils consomment ou occupent des paysages qu'ils ne contribuent ni à produire ni à entretenir.

L'agriculture n'ayant donc plus les moyens d'en assurer la garde à elle toute seule, la question de la nature et de son statut est désormais tombée dans le domaine public. Elle échoit en héritage aux politiques, maîtres d'ouvrage, aménageurs, opérateurs et urbanistes, contraints d'acquérir une culture plus ou moins oubliée, capable de ménager de nouveaux rapports entre une ville qui ne va plus de soi et une nature qui se cherche.

Nous interrogeant ailleurs ¹ sur la fortune contemporaine du concept de paysage dans la pratique et dans les débats sur l'aménagement, nous avons cru pouvoir indiquer qu'elle prenait la forme d'un double mouvement de conscience, lequel nous amène, d'une part, à regarder le paysage (l'espace ouvert, naturel ou cultivé) comme espace public et, d'autre part, à projeter l'espace public (urbain ou suburbain) comme paysage. Les architectes paysagistes, dont la profession connaît depuis peu une forte renaissance, sont appelés simultanément sur ces deux fronts. Côté champs, les études et les projets se multiplient, d'abord pour tâcher de relayer l'économie agricole là où elle a dû démissionner (reconversion des friches, restauration de dispositifs ruraux : chemins, haies, alignements, bocages..., contrats rivières, etc.), ensuite pour

1 « L'alternative du paysage », *le Visiteur*, n° 1, automne 1995.

accompagner l'installation des nouvelles économies qui consomment aujourd'hui le territoire de l'ex-campagne (intégration au site des infrastructures de transport ou de communication, paysagement des zones d'activité, des plages, des bases de loisir et de tourisme, digestion en « parcs » de gros équipements comme les bassins de rétention, etc.). À travers des gestes de réparation ou de préparation, ces projets nous montrent dans le paysage un artefact dont l'invention ou le maintien interrogent aujourd'hui notre volonté et notre imagination. Côté ville, on peut constater une reprise des traditions de l'urbanisme végétal (plantation des espaces publics, « boulevards urbains », paysagement des rives fluviales...), qui témoigne d'un nouveau regard porté sur l'espace public urbain, ce dernier étant davantage considéré comme site que comme équipement.

La ville contemporaine est désormais contrainte de chercher en elle-même l'ailleurs naturel qu'elle pouvait trouver naguère au-delà de ses murs et à se redécouvrir comme une sorte de seconde nature. C'est cette recherche, passionnante, que l'on voit à l'œuvre dans quelques réalisations ou projets récents de parcs, de jardins ou de promenades urbaines. Qu'ils réactivent ou non certaines traditions de l'art des jardins ou de l'art urbain, ces projets ont pour point commun d'explorer les ressources inouïes de cette nouvelle situation. En ménageant des reculs variés par rapport aux fonctions et aux programmes ordinaires qui configurent la ville, ils proposent des points de vue alternatifs sur son espace, ainsi que de nouvelles idées pour comprendre notre territoire, l'apprécier et s'y orienter.

Au parc du Sausset, non loin de Roissy, sur 200 hectares de friches où toutes sortes de réseaux (autoroute, voies rapides, RER, lignes à haute tension) donnaient à quelques tours et grands ensembles le spectacle de leur indifférence mutuelle, c'est à un patient travail de fondation après-coup que se sont livrés les concepteurs. On s'est efforcé, à travers plantations et terrassements, et en adaptant quelques leçons des jardins classiques, de fournir un socle commun et partagé à toutes ces infrastructures et de les faire dessiner ensemble un paysage que les lapins, les suburbanités et les oiseaux migrateurs ont investi. Des réflexions du même ordre viennent au visiteur dans la séquence des bambous du parc de la Villette : n'a-t-on pas voulu faire un jardin du sous-sol urbain et montrer que les conduites d'assainissement pouvaient renouveler l'imaginaire frissonnant du grotesque ? Ailleurs, comme au parc Citroën Cévennes, c'est l'idée longtemps délaissée du jardin botanique qui semble resurgir, avec le geste, réciproque du précédent, d'accueillir dans l'espace public les richesses de la science horticole (jardins sériels) ou d'acclimater les mécanismes automates d'une friche (jardin en mouvement).

La réalisation de la « promenade plantée » du 12^e arrondissement, prototype des « coulées vertes » qui s'annoncent un peu partout, réactive quant à elle la grande ambition d'un « système des parcs » : amorce d'un réseau de nature *en site propre* que l'on rêve de voir un jour aussi complexe, aussi ramifié, aussi riche en correspondances possibles que ceux de la voirie ou du métro. En offrant simplement aux piétons les ouvrages d'une voie ferrée abandonnée, cette promenade réinvente (rend lisible, *enjoyable*) la topographie mal perceptible de tout un faubourg parisien. Elle transforme l'expérience de la coupure (causée par une infrastructure dans les tissus de la ville) en jouissance de la coupe¹. Dans le même esprit, on signalera le dessein à peine secret d'un paysagiste qui, à l'occasion de commandes variées mais toutes situées sur le parcours du ruisseau répudié, s'emploie à réinventer la Bièvre. Manière de fonder en nature et en géographie les mutations et les évolutions à venir d'une région de la métropole.

La visite et la critique de toutes ces expériences sont fructueuses. Dans ces jardins ou ces réalisations paysagères, à travers leurs réussites ou leurs errements, c'est la discipline du suburbanisme qui s'essaie et qui s'instruit. On y comprend que la réflexion sur la ville et sur le territoire passe aujourd'hui par une interrogation sur les statuts de la nature émergente.

1 Nous avons consacré une critique détaillée aux différentes séquences de cette réalisation dans « Bastille-Vincennes : visite de la promenade plantée », *le Visiteur*, n° 2, printemps 1996.